

**ZONE D'INITIATIVE PRIVILEGIEE/QUARTIER D'INITIATIVES  
Saint-Léonard/Nord**

**COMITE D'ACCOMPAGNEMENT DU CHEF DE PROJET**

**Sixième rapport d'activités de  
Grégor STANGHERLIN  
Second chef de projet  
Du 15 mars 2010 au 28 mars 2011**



**Liège, le 28 mars 2011  
Ville de Liège - Service du Logement**

# **Sommaire**

## **Introduction**

### **1. Bilan de la mise en œuvre du schéma directeur pour la période du 15 mars 2011 au 28 avril 2011 par rapport aux objectifs du schéma directeur**

- 1.1. Désenclaver le quartier**
- 1.2. Revaloriser l'image du quartier**
- 1.3. Améliorer le cadre de vie et les équipements**
- 1.4. Créer les conditions d'accueil d'activités économiques**
- 1.5. Les réalisations des projets doivent susciter la requalification sociale des habitants**
- 1.6. Commission de rénovation urbaine du quartier**

### **2. Objectifs et plan d'actions pour les six prochains mois**

- 2.1. Désenclaver le quartier**
- 2.2. Revaloriser l'image du quartier**
- 2.3. Améliorer le cadre de vie et les équipements**
- 2.4. Créer les conditions d'accueil d'activités économiques**
- 2.5. Les réalisations des projets doivent susciter la requalification sociale des habitants**

## **Introduction**

Plusieurs projets ont avancé durant les douze derniers mois. Sur le site « 4Tourettes/Morinval », l'avant-projet du jardin public a été approuvé, le permis d'urbanisme déposé et une subvention de 435.000 euros attribuée par La Rénovation urbaine de la Région wallonne en 2010. Parallèlement, un marché de promotion pour 16 logements basse énergie a été lancé et va être prochainement attribué.

Sur le site « Vivegnis », cela bouge beaucoup. La Ville de Liège a inauguré le 11 février 2011 en présence de cinq échevins l'immeuble de 8 logements et d'un HORECA. Le chantier de la place Vivegnis a débuté le 14 mars 2011 et l'enquête publique pour la passerelle est en cours. Parallèlement, le chantier des Zurbains continue de s'étendre sur l'ensemble de la parcelle. Le permis d'urbanisme du futur centre de production artistique, dans les anciennes installations de la Société « Sans Frontières » est en cours d'élaboration.

Les quatre missions d'études architecturales lancées par la Ville de Liège en 2009 progressent. Pour les immeubles rue Saint-Léonard (44, 163 et 191) les avant-projets sont approuvés et les dossiers de permis d'urbanisme déposés. La mission d'études rue Pied-du-Thier-à-Liège a pris du retard vu la complexité du dossier. Ces opérations suppriment des chancres et améliorent le cadre de vie.

L'analyse du nombre de permis d'urbanisme acceptés par an confirme une augmentation sensible du nombre de projets de rénovation dans le quartier à partir de 2005 : 23 en 2005, 33 en 2006, 21 en 2007, 23 en 2008, 29 en 2009 et 28 en 2010.

En 2010, plusieurs actions du projet Interreg-SUN se sont concrétisées impliquant plus de 300 habitants : défi énergie, isol'action, végétalis'action, 100 visages, halte-accueil, activités intergénérationnelles.

## **1. Bilan de la mise en œuvre du schéma directeur pour la période du 15 mars 2011 au 28 mars 2011 par rapport aux objectifs du schéma directeur**

Contrairement aux rapports d'activités précédents, nous souhaitons évaluer le bilan de l'année écoulée depuis le dernier rapport à l'égard de l'option de base et des objectifs stratégiques du schéma directeur de 1998.

Cet exercice présente selon nous plusieurs avantages. Il permet d'évaluer:

- la cohérence de la mise en œuvre du schéma directeur depuis 1998 à 2011 ;
- la pertinence de certaines options et proposer des alternatives crédibles ;
- les résultats concrets par rapports aux objectifs initiaux.

Pour cette raison, nous rappellerons ci-dessous l'option de base et les objectifs stratégiques du projet de quartier/schéma directeur de 1998 :

« VALORISER LE QUARTIER EN TANT QUE MILIEU DE VIE »

*« Le Quartier Nord doit (re)devenir un quartier « où il fait bon vivre », que l'on habite par choix et non par dépit. Toutes les interventions proposées doivent converger vers cet objectif, qu'elles soient du domaine des circulations, des activités économiques, de l'aménagement des espaces publics... Pour rencontrer cet objectif, il faut que chaque action contribue à résoudre les problèmes majeurs identifiés : enclavement, image de marque négative, déclin du rôle économique, cadre de vie dégradé et équipements insuffisants, déqualification et exclusion sociale... »*

Le schéma directeur définit 4 objectifs stratégiques :

### **1. Désenclaver le quartier**

*« N'est-il pas aberrant de constater les difficultés, les obstacles qui ont été créés de toutes pièces sur la voie rapide des quais pour entraver les accès au Quartier Nord que l'on longe pourtant sur plus de 2 km ?*

*Nous sommes persuadés que cet isolement, cette mise à l'écart volontaire a fortement contribué à son déclin. Et que dire de l'accès aux berges du fleuve ? Simplement impossible, interdit aux piétons de fait.*

*La colline verdoyante est à portée de main mais inaccessible, comme le réseau ferroviaire. Par ailleurs, l'esplanade Saint-Léonard, envahie quotidiennement par une marée automobile, n'a pas encore démontré sa capacité d'être un lieu vivant destiné à relier et articuler le quartier Nord sur le Centre historique.*

*Il est donc urgent d'améliorer les accès depuis les autres quartiers, la voie rapide des quais et de créer des accès nouveaux vers la Meuse, les coteaux verdoyants et le réseau ferroviaire (métro et trains). »*

### **2. Revaloriser l'image de quartier**

*« Le Quartier Nord pâtit d'une image négative aussi bien aux yeux de la population liégeoise qu'aux yeux de la plupart de ses propres habitants... Psychologiquement, il est important de rompre cette tendance en prenant des initiatives positives audacieuses, à contre courant des préjugés : un quartier d'innovations plutôt qu'un lieu en déclin.*

*Il s'agit de favoriser l'émergence d'une identité nouvelle, d'un sentiment d'appartenance qui soit l'objet d'une fierté et non une tare...*

*Pour contribuer à cette dynamique nouvelle, plusieurs initiatives originales sont proposées :*

*- au niveau des activités économiques, certains secteurs particulièrement bien implantés devraient être encouragés (parachèvement du bâtiment, mécanique automobile, ...) et une infrastructure d'accueil d'entreprises de services être développée en créant des « parcs urbains d'activité »*

- au niveau de la créativité, le Quartier Nord est caractérisé par la présence de nombreux artistes et d'entreprises liées à la créativité : graphistes, publicité, imprimeries, construction de meubles « design »... Par ailleurs, l'a.s.b.l. Espace 251 Nord est très active et regorge de projets d'avenir dans le quartier. Le développement d'activités artistiques est donc un atout également.

- au niveau de l'équipement, le Quartier Nord, qui a la population d'une petite ville, manque totalement d'infrastructures sportives: certains équipements majeurs devraient être implantés dans le périmètre du quartier.

Ainsi, la présence en son sein d'un ou plusieurs équipements d'intérêt métropolitain serait de nature à « redorer son blason » : une piscine, des pistes VTT, un terrain de football, etc..

Diverses caractéristiques physiques et sociologiques prédisposent aussi le Quartier Nord à être également un lieu d'expérimentation de nouvelles pratiques urbaines et d'une citoyenneté en évolution. A cet égard, nous proposons des opérations novatrices :

- Opération bicyclette : le quartier pourrait devenir le quartier où « le vélo est roi » ! Terrain plat, proximité de l'hypercentre, jeunesse de la population, ... autant d'atouts !

- Opération propreté publique : une grande opération de sensibilisation à la propreté devrait être menée dans le Quartier Nord afin d'en faire un quartier témoin en matière de propreté, alors qu'aujourd'hui c'est le sujet n°1 de critique et de mécontentement.

- Opération participation : à la faveur l'opération ZIP-QI pratiquer une concertation active et permanente, non seulement au niveau des décisions, mais aussi au niveau des actions sur le terrain dans lesquelles on cherchera à impliquer les habitants au maximum.

- Opération quartier multiculturel tolérant et sûr. »

### 3. Améliorer le cadre de vie et les équipements

« ... L'amélioration du cadre de vie implique nécessairement l'élimination des ruines et l'assainissement des sites d'activités abandonnés : l' « aération » ainsi obtenue dans les îlots devra se prolonger par un remembrement au profit des riverains de manière à offrir la possibilité de créer des jardins en prolongement des habitations qui en sont dépourvues.

L'aménagement de l'espace public doit privilégier les vues et dégagements vers les éléments naturels qui entourent le quartier: la Meuse et surtout les coteaux verdoyants.

Une politique accrue d'aide à la rénovation des façades, la restauration des bâtiments publics (principalement les écoles), la réalisation d'équipements complémentaires (surtout sportifs), l'aménagement des voiries et la réalisation de petits squares arborés (en îlot ou en voirie) contribueront à l'évolution heureuse du cadre de vie. »

### 4. Créer des conditions d'accueil d'activités économiques

« Il faut maintenir les activités économiques et améliorer la capacité d'accueil d'entreprises « modernes » et nouvelles dans le quartier.

La création de « parcs urbains d'activité » par l'assainissement de sites d'activité économique désaffectés est la seule et bonne voie.

Les terrains à mettre à disposition des investisseurs devraient être de plus petites dimensions que dans les zones d'activités en périphérie, de manière à attirer une clientèle spécifique : les services et les très petites entreprises seraient visés.

Nous proposons d'intensifier cette politique en partenariat avec la SPI et de l'accompagner de quelques rénovations de bâtiments industriels anciens de qualité, à replacer dans le circuit économique.

Parallèlement à cette politique, la création d'une zone franche à fiscalité communale réduite serait un facteur attractif. »

## 5. La réalisation des projets doit susciter la requalification sociale des habitants

*« Les projets d'aménagement du quartier poursuivent un objectif essentiel qui est l'amélioration des conditions socio-économiques et professionnelles des habitants de ce quartier. Susciter au maximum la requalification sociale par des initiatives spécifiques auprès des entreprises chargées des travaux, mais aussi par le soutien des E.A.P. existantes et des initiatives coopératives qui se feraient jour, est une composante primordiale de notre politique. »*

La poursuite de chacun des objectifs principaux définis ci-dessus implique également les attitudes spécifiques suivantes :

### *A. Valoriser la diversité et gérer la mixité*

*« Le Quartier Nord est caractérisé par la mixité : de la population au niveau des nationalités, du type et de la taille des ménages, des statuts socioprofessionnels... Mixité aussi des fonctions : habitat, entreprises, commerces, services au public et associations cohabitent dans le quartier. Mixité encore des circulations : automobilistes en transit, bus, cyclistes et piétons se partagent l'espace public.*

*Cette caractéristique représente une potentialité majeure pour le quartier. Toutefois, si elle n'est pas bien gérée, elle peut être source de conflits à contre-courant des objectifs poursuivis.*

*Il s'agit dès lors de tirer parti de cette diversité et de réduire au minimum les conflits issus de celle-ci afin de rendre le quartier agréable à vivre. »*

### *B. Intervenir à deux échelles*

*« Pour répondre à une spécificité « socio-géographique » du Quartier Nord, les différentes interventions envisagées doivent se situer à deux niveaux. D'une part, il s'agit de réaliser de petits équipements dispersés afin de répondre aux comportements et aux attentes ancrés dans la proximité des logements. Chacun doit en effet pouvoir trouver dans son voisinage direct des espaces de vie « appropriables ».*

*D'autre part, il est nécessaire de créer des équipements plus importants destinés à rencontrer les besoins de toute la population du quartier (10.635 habitants !).*

*Ces équipements, qui ne peuvent être aménagés dans chaque sous-entité (soit parce qu'ils sont trop coûteux, soit parce qu'ils consomment beaucoup d'espace, ...), ont cependant leur place dans ce quartier en raison de sa position à proximité du centre ville et de la densité de sa population.*

*Ces interventions « uniques » - d'une certaine envergure - doivent contribuer à créer les conditions favorables à l'exercice d'une nouvelle citoyenneté, à susciter une ouverture du quartier sur l'extérieur et à donner une image plus positive de celui-ci. »*

## **1.1. Désenclaver le quartier**

### Revitalisation Vivegnis : passerelle cyclo-pédestre

Le chantier des « Zurbains » a commencé au mois de mai 2010 avec les terrassements. Il avance rapidement, ce qui s'explique en partie par la préfabrication en atelier de la structure en bois. Pour plus d'informations consultez le blog du groupe :

<http://leszurbains.blogspot.com>

Le 13 octobre 2010, l'auteur de projet a déposé de l'avant projet corrigé. Trois facteurs ont dicté une série d'évolutions depuis celui de 2008.

« Depuis lors, trois facteurs ont dicté une série de petites évolutions : D'abord, nous avons bien évidemment pris en compte les remarques émises lors de la présentation, en particulier la question de l'image perçue de la « peau » ou du « filtre » entre l'espace extérieur et la structure qui contient

les rampes et les escaliers. Cet élément qui, d'une manière ou d'une autre, constitue la « façade » prend maintenant la forme d'une simple série de lisse horizontales qui décontextualisent la présence de l'interface et efface l'image d'un bâtiment au profit de celle d'un objet urbain.

Ensuite, vous avez obtenu de nouvelles données sur la situation existantes (carottages du mur de soutènement du plateau et essais de résistance des sols au droit des appuis) et vous nous les avez transmises. Compte tenu de la faible capacité portante du sol, le bureau d'études qui nous accompagne a défini un système de fondations de type radier et a formulé un dimensionnement structurel réaliste, qui garantit l'adéquation du dossier pour autorisation de bâtir à ce que sera la réalité construite.

Enfin, durant les pourparlers que vous avez menés avec Infrabel est apparue la demande de garantir un futur accès au tunnel sous voies dès lors que le projet conduit à la démolition d'un escalier existant (comme le relate le PV de la réunion du 14 octobre 2009). Il s'agit sans doute de la modification la plus importante en ce qu'elle conduit à gérer dès à présent la capacité de descendre au niveau du passage souterrain et d'établir l'infrastructure utile. » (Extrait, courrier AAR, 13/10/2010)

Le permis d'urbanisme pour la passerelle cyclo-pédestre a été commandé le 3 novembre 2010 et déposé fin décembre 2010.

Le projet d'exécution a été commandé 15 février. Le dépôt du dossier est prévu pour juin 2011. Le chantier sera suivi par le département des travaux de la Ville de Liège. Le chef de projet de la ZIP-QI continue à assurer la coordination générale du projet, le suivi administratif (Collège/conseil) jusqu'à l'attribution du marché. Il est l'intermédiaire principal pour l'auteur de projet. Il assure la gestion financière du dossier.

### Quai " Saint-Léonard " et " Coronmeuse "

La décision du gouvernement wallon de développer un transport structurant à Liège sur l'axe Herstal Seraing et le choix du site de Coronmeuse pour accueillir l'exposition internationale de 2017 sont deux décisions qui ont un impact important sur l'avenir du quartier.

Lors de la CRU du 29 septembre 2010, les membres à l'unanimité décident d'adopter la position suivante :

- L'élargissement de la ZIP-QI à Coronmeuse permettrait d'avoir une réflexion plus cohérente par rapport à l'ensemble du quartier ;
- La CRU demande à être associée à la réflexion concernant la requalification du site Coronmeuse parce que cela fait partie du quartier ;
- La CRU souhaite rencontrer l'auteur de projet désigné par la Ville de Liège pour requalifier le site Coronmeuse en éco-quartier. Les membres de la CRU souhaitent lui soumettre ses idées et réflexions.

Malgré plusieurs demandes adressées à Madame Yerna, l'échevin du Logement et du Développement économique et Monsieur Peterkenne, Inspecteur général, les membres de la CRU n'ont jusqu'à présent pu rencontrer l'auteur de projet.

## **1.2. Revaloriser l'image du quartier**

A défaut de pouvoir compter sur l'implantation d'un équipement important pour donner une nouvelle identité au quartier, le choix de projets architecturaux de qualité et la concentration des opérations sur le site Vivegnis contribuent à favoriser l'émergence d'une image dynamique du quartier Saint-Léonard.

A l'occasion du FORUM européen des politiques architecturales organisé du 18 au 20 novembre 2010 dans le cadre de la présidence belge, la Ville de Liège a réalisé, en partenariat avec la Communauté française une brochure présentant le programme de Rénovation urbaine de la ZIP-QI. Le choix de Saint-Léonard comme quartier pour présenter les politiques de rénovation des quartiers en Wallonie constitue une reconnaissance du travail réalisé et renforce la visibilité de l'opération en cours.

Le Collège communal a désigné, lors de sa séance du 19 novembre 2010, la Société Minale Design Strategy comme prestataire de services pour la mission de création d'une image dynamique du quartier Saint-Léonard à Liège et sa déclinaison sur des supports de communication incluant la création d'un site Internet interactif et des documents papier. La société a été notamment choisie pour son expérience dans le domaine du marketing urbain et sa méthode participative. La mission a débuté en janvier 2011 et les premiers entretiens et workshop avec les habitants du quartier ont eu lieu en février et mars.

Prochainement, La Région wallonne publiera un ouvrage concernant l'habitat durable dans lequel l'habitat durable dans lequel un chapitre sera consacré au quartier Saint-Léonard.

La suppression progressive des ruines dans le quartier Saint-Léonard contribue aussi à améliorer l'image du quartier.

### **1.3. Améliorer le cadre de vie et les équipements**

La rénovation et la construction des nouveaux logements, équipements et espaces publics contribuent à améliorer le cadre de vie du quartier. A Saint-Léonard, plusieurs projets sont à l'étude qui devraient se concrétiser par des travaux en 2012. Plusieurs chantiers se sont achevés ses derniers mois et 32 nouveaux logements ont été mis en location.

#### Tourettes - Morinval

L'avant-projet du jardin public a été approuvé par le Collège communal le 15 avril 2010. Cette seconde phase a permis de fixer l'implantation des différentes fonctions sur le site. Le Conseil communal du 26 avril 2010 a demandé une convention-exécution de 435.000 euros à la Région wallonne. Le 18 octobre 2010, celle-ci informe le Collège communal du projet d'arrêté de subventionnement et du projet de convention. Ce dernier a été approuvé par le Conseil Communal du 13 décembre 2010.

Le permis d'urbanisme a été commandé le 14 octobre 2010 et déposé le 1 mars 2011. Suite à la présentation du dossier de permis d'urbanisme au Comité d'Accompagnement du 10 février 2011, une réunion d'information avec les habitants a été organisée le 12 février 2011 sur le site. La présence de deux échevins, Monsieur Stassart (Instruction publique) et Monsieur Firket (Urbanisme et Environnement), témoigne du soutien apporté au projet par les autorités communales. Cette réunion a permis de clarifier plusieurs attentes des habitants et de préciser certaines options pour le projet d'exécution.

Le Conseil Communal du 29 mars 2010 a décidé de passer un marché de promotion de travaux par appel d'offres général pour la conception, le financement et la construction d'un immeuble durable et intergénérationnel de 16 logements rue Morinval dont 8 sont réservés à la vente de tiers. Ce même Conseil communal a adopté le cahier spécial des charges et a fixé les critères d'attribution. A l'ouverture des offres le 10 décembre 2010 un dossier a été déposé. La candidature est recevable et après une première analyse du dossier nous prévoyons pouvoir attribuer le marché pour le mois de mai 2011.

Fin 2012, le quartier Saint-Léonard devrait disposer de 16 nouveaux logements « basse énergie », d'un nouveau jardin public et d'une salle polyvalente.

### 32 logements mis en location

La construction des 22 logements, du commerce et de l'espace public est achevée depuis mars 2010. Les logements ont été attribués. Parallèlement, la Ville de Liège a chargé l'ASBL « La Cité s'invente » de l'animation du potager communautaire. Plusieurs habitants du quartier sont impliqués dans la gestion de celui-ci.

L'immeuble de 4 logements familiaux rue des Armuriers a été inauguré en décembre 2010. L'immeuble de 8 logements avec un HORECA place Vivegnis a été inauguré en février 2011.

Le mode d'attribution des logements sociaux et moyens prévu par la loi rend l'accès aux logements par les habitants du quartier difficile, ce qui est contraire à la philosophie des ZIP-QI.

### Les Ruines

Parmi les ruines identifiées au schéma directeur, la majorité font l'objet d'un projet de rénovation privé ou public, grâce notamment au PFGV qui garantit en 2009 et 2010 un investissement d'1,3 millions d'euros pour réaliser des acquisitions, travaux ou études.

Le Conseil Communal de décembre 2010 a décidé de l'acquisition de l'immeuble rue Vivegnis 221 et celui de janvier de l'immeuble rue Vivegnis 223. La Ville de Liège lancera fin 2011 un marché d'études pour la requalification des immeubles 217 à 223 rue Vivegnis.

Quatre autres missions d'études architecturales sont en cours.

Le Conseil communal du 12 mai 2010 a désigné FP architectes SPRL comme auteur de projet des travaux de rénovation lourde de l'immeuble situé rue Saint-Léonard 44. Le Collège communal du 22 octobre 2010 a approuvé l'avant-projet. Le permis d'urbanisme a été déposé le 24 novembre 2010.

Le Conseil communal du 15 avril 2010 a désigné l'Atelier d'Architecture Alain Richard comme auteur de projet des travaux de démolition-reconstruction de l'immeuble situé rue Saint-Léonard 191 et de l'immeuble sis rue Pied-du-Thier-à-Liège 15,17, 19. Ces maisons abandonnées constituent les interventions 15 et 16 du projet B.2 « Ruines » du schéma directeur.

Le Conseil communal du 6 mai 2010 a désigné la SPRL « atelier d'architecture A.I.U.D » comme auteur de projet des travaux de rénovation du 191 rue Saint-Léonard. L'avant-projet a été approuvé par le Collège communal du 14 janvier 2011 et le permis d'urbanisme a été déposé le 23 février 2011.

Le Conseil communal du 20 juillet 2010 a désigné le bureau Olivier Fourneau sprl comme auteur de projet des travaux de rénovation du 163 rue Saint-Léonard. L'avant-projet a été approuvé par le Collège communal du 17 décembre 2010 et le permis d'urbanisme a été déposé le 8 février 2011.

### Dony

Le Conseil Communal du 29 novembre a adopté la convention entre le Fonds du Logement des familles nombreuses et la Ville de Liège fixant les conditions d'un marché conjoint de service relatif à la mission d'études et de surveillance des travaux de réaffectation du site rue Dony 24-32 à 4000 Liège. Ce même Conseil Communal a décidé de passer, par appel d'offres général, avec publicité un marché de service relatif à la mission d'étude et de

surveillance de travaux de démolition, de transformation et de reconstruction des logements et d'approuver le cahier spécial des charges destiné à régir le marché.

La mission d'études est financée par le PFGV et devrait permettre au FLW et à la Ville de Liège de proposer un projet éligible à l'ancrage communal en 2012. Le site semble inspirer de nombreux architectes. 15 visites des lieux ont été organisées entre décembre 2011 et février 2012. A l'ouverture des offres le lundi 28 février, 9 dossiers ont été déposés.

#### Circulation et transports en commun

Le chantier de l'aménagement de la place Vivegnis a débuté le 14 mars 2011. La place de la brasserie Haecht sera aménagée en août 2011. Une parcelle restante, située entre l'annexe et le terrain de sport, et faisant partie du domaine privé de la Ville de Liège, sera aménagée, via un marché de travaux séparé. Le bureau d'études des espaces publics étudie le projet et les travaux seront financés par le projet Interreg-SUN.

#### Promotion du vélo

Le SAC continue à organiser tous les lundis entre 16h30 à 19h30 en collaboration avec le Service d'Actions Sociales un atelier vélo dans l'atelier de la formation pré-qualifiante rue Laport 17.

Une dizaine de personnes fréquentent tous les lundis l'atelier. Il est animé par un un bénévole expérimenté, indemnisé par le SAC Saint-Léonard avec des chèques ALPEM et l'ouvrier compagnon du SAC. Les utilisateurs peuvent acheter des pièces de rechange neuves ou d'occasion pour un prix démocratique et un matériel de qualité est mis à disposition.

### **1.4. Créer les conditions d'accueil d'activités économiques**

#### La rue Saint-Léonard

L'échevin des Travaux, Monsieur Léonard, s'est engagé à refaire la rue. Avant d'introduire une demande de financement au plan triennal, il attend des précisions concernant le renouvellement des installations par plusieurs impétrants. Une partie du coût des travaux pourrait être financée par la Rénovation urbaine de la Région wallonne.

Pour rappel, es interventions suivantes proposées par l'auteur de projet en 1997 pourraient contribuer à changer l'image de la rue et du quartier dans son ensemble: aménager chaque carrefour de la rue sous forme de placette; aménager des petits squares de rue (poubelles, mobilier urbain, plantation d'arbres); et créer des places de parking supplémentaires; planter des arbres le long de certains tronçons de la rue.

Plusieurs initiatives ont été prises par la Ville de Liège pour requalifier la rue :

- acquisition et démolition/reconstruction ou rénovation lourde des trois immeubles : rue Saint-Léonard 44, 163 et 191 ;
- susciter la rénovation des espaces commerciaux : projet d'exposition de bâches de commerces souhaité par la population sur base d'une récente enquête. Cette initiative est prévue en mars 2011 dans le cadre du projet SUN.

L'action « végétaliz'action » du projet SUN contribuera aussi à améliorer le cadre de vie. Le mur en béton au carrefour de la rue des Franchimontois et de la rue Saint-Léonard ainsi que plusieurs tronçons de façades de la rue Saint-Léonard ont été « verdurisés » dans le cadre de ce projet.

### Les parcs d'activités économiques de la SPI+

Les 10 bureaux de l'espace Entreprise Vivegnis sont tous loués. Mais trois des quatre ateliers restent disponibles !

Sur le site Swennen/CE+Tb la situation n'a pas évolué ces derniers mois. 5 parcelles sur 10 sont vendues : Naos (mobilier design, construit), Deheegher SPRL (panneaux photovoltaïques, construit), Artisans Vitriers, ADIE, Energie et Confort (chauffage, construit). Les entreprises implantées sont conformes à la charte urbanistique. Le chef de projet a chargé Laurence Denis, engagée dans le cadre du projet SUN pour promouvoir l'activité économique du quartier, de rencontrer la SPI+ pour définir une stratégie pour attirer de nouvelles entreprises sur ce site.

### Pôle artistique Vivegnis

Le troisième étage de la brasserie Haecht a été finalement attribué à l'asbl SMART qui va lancer un appel à projet pour y héberger des jeunes créateurs liégeois. Cette affectation va renforcer le pôle artistique, tout comme la décision d'Ethias d'acheter pour le compte de la Ville de Liège les bâtiments de la société « Sans frontières » pour y créer des ateliers de production artistique.

L'étude de la transformation du bâtiment a été confiée au bureau A.U.I.D. qui a déposé le dossier de permis d'urbanisme. Parallèlement, Laurence Denis a élaboré un dossier pour le financement des résidences et ateliers d'artistes sur le site.

Par ailleurs, le collectif liégeois de groupes de musique rock-pop « Jaune-Organe » a organisé en août la première édition de leur festival de musique alternatif avec des groupes émergents. La seconde édition est prévue pour 2011.

### Equipements sportifs

A la demande des associations de quartier et grâce au financement du PFGV, les surfaces des terrains de sports sur l'esplanade Saint-Léonard et derrière la brasserie Haecht ont été rénovés en septembre et octobre 2010.

## **1.5. Les réalisations des projets doit susciter la requalification sociale des habitants**

### Les Services de la Maison de quartier (Ville de Liège et ASBL)

#### *Projet FSE de l'ASBL « La Régie des quartiers de Liège »*

Le gouvernement wallon a attribué à l'ASBL « La Régie des quartiers de Liège » un budget complémentaire en 2010 qui permet au Service d'Activités Citoyennes de Saint-Léonard :

- de maintenir les emplois de l'encadrant des agents de convivialité et du formateur en informatique jusque fin 2012 ;
- de renforcer et de professionnaliser les cours de remise à niveau en mathématique avec le CLF jusque fin 2013;

- un partenariat a été mis en place avec l'asbl « Exposit d » pour créer une formation en énergie-éco-rénovation. Trois modules seront organisés (sensibilisation, économie d'énergie et éco-rénovation).

#### *Projet FSE RELIANCE de la Ville de Liège*

Le processus d'auto-évaluation mené par l'équipe de RELIEF a débouché sur le réaménagement des locaux permettant un meilleur accueil des usagers. Ce chantier a été l'objet d'un partenariat fructueux entre le Service du Logement, la Régie foncière et le SAC Saint-Léonard. L'architecte du Service du Logement a réalisé l'étude, la Régie foncière s'est chargée du suivi des travaux d'électricité et les finitions (plafonnage et peinture) et les travaux de menuiserie ont été réalisés par la formation pré-qualifiante du Service d'Activités Citoyennes Saint-Léonard.

A RELIEF, les demandes concernant la recherche d'emploi et de formation mais de manière plus large, les demandes sociales (logement, dettes, énergie...) sont prises en compte tous les matins. La présence d'un agent d'accueil aide à mieux gérer le dispositif et diminuer l'agressivité. En 2010, le service a enregistré 6658 demandes différentes et 5754 passages. 470 nouvelles personnes se sont présentées. Les demandes concernent toujours en majorité une recherche de travail (47.5%). Diverses formations ont été réalisées par les travailleurs : médiation de dettes par l'assistante sociale et la coordinatrice a poursuivi sa formation en étalagisme.

A l'Espace Public Numérique, 4 ordinateurs sont disponibles tous les matins pour de la recherche : emploi, formation, logement. Une matinée par semaine, les personnes peuvent être aidées individuellement dans leurs démarches. Un accompagnement spécifique des usages par une animatrice (PFGV) dans leurs recherches Internet est organisé une matinée par semaine. Deux matinées par semaine (mercredi et jeudi), une permanence du Forem est organisée (par conseiller du RE de Ste-Marguerite et Droixhe). Cette permanence permet au public d'accomplir à Relief des démarches pour acquérir ou maintenir des droits sociaux (inscription, passeport APE, ...). Les autres matinées, le public utilise l'outil de manière autonome.

#### *Espace public numérique et le site internet*

Deux services sont proposés à la Maison de quartier: un accès libre encadré pour les usagers à titre individuel (le lundi et le mercredi de 13h30 à 16h30) et l'organisation d'ateliers et de formations thématiques (le mercredi de 9h à 12h : recherche d'emploi; le vendredi de 13h30 à 16h30 une fois par mois organisation de modules spécifiques : initiation à la messagerie électronique, à l'Internet...).

Un nouveau site web a été conçu par notre formatrice en informatique. Au-delà du nouveau design, le langage de programmation utilisé permet une actualisation des pages par les agents de la Maison de quartier.

[www.sac-saintleonard.be](http://www.sac-saintleonard.be)

#### Le projet Interreg SUN

De nombreuses actions ont été réalisées en 2010 en matière de développement économique, végétalisation, économie d'énergie et cohésion sociale. Pour plus d'informations, veuillez trouver en annexe le rapport d'activités 2010 et le plan d'action 2011 du projet SUN à Saint-Léonard.

## **1.6. Commission de rénovation urbaine du quartier**

Le Conseil communal du 28 juin 2010 a désigné les représentants des habitants au sein de la Commission de Rénovation urbaine du quartier. Trois anciens membres ont été renouvelés et sept nouveaux membres intègrent la commission.

La commission de rénovation urbaine s'est réunie le 1 juin 2010 et le 29 septembre 2010.

## **2. Objectifs et plan d'actions pour les six prochains mois**

La seconde section du rapport est structurée de la même façon que la première. Je présenterai les objectifs stratégiques et opérationnels poursuivis par les actions qui seront mises en œuvre durant les six prochains mois.

### **2.1. Désenclaver le quartier**

La Ville de Liège a commandé le projet d'exécution de la passerelle le 15 février 2011. Le dossier sera déposé pour le mois de juin 2011. Plusieurs réunions de coordination entre les différents services de la Ville de Liège et la SNCB vont avoir lieu pour garantir le lancement du marché de travaux avant la fin de l'année et son attribution du chantier en 2012.

Plusieurs risques doivent être gérés pour respecter les délais :

- réduire le délai au niveau de la gestion administrative du dossier (approbation du dossier par le Conseil Communal et par la tutelle de la Région wallonne) ;
- s'assurer de la soumission d'entreprises spécialisées dans la construction en bois
- garantir le financement complémentaire de celui de la Revitalisation urbaine estimé à ce stade à 400.000 euros.

### **2.2. Revaloriser l'image du quartier**

La Mission de « Minal Design Strategy » devra aboutir au cours des 6 prochains mois à l'élaboration d'une image dynamique du quartier Saint-Léonard qui devra être approuvée par le Collège communal.

### **2.3. Améliorer le cadre de vie et les équipements**

#### 4Tourettes/Morinval

Le marché de promotion des travaux des 16 logements durables et intergénérationnels devra être approuvé par le Collège communal en juin 2012.

Le projet d'exécution du jardin public sera approuvé par le Conseil communal du mois de juin 2011. L'attribution du marché des travaux est prévue pour la fin de l'année 2011.

L'objectif est de commencer les travaux en mars 2012.

La Ville de Liège a demandé aux auteurs de projets du jardin public une extension de mission et les a chargés de l'étude de la transformation du réfectoire de l'école Morinval en salle polyvalente. Le chef de projet doit trouver le financement des travaux. L'intervention par le PFGV nous semble le plus crédible.

#### Stratégie et plan d'action en matière de logement

La stratégie choisie consiste à intervenir prioritairement sur des terrains et immeubles abandonnés ou en très mauvais état situés dans des endroits très visibles du quartier (rue Saint-Léonard – l'axe de pénétration central du quartier, les coins de rue, les entrées du quartier, etc.) de façon à pouvoir mener un ensemble d'opérations d'assainissement, de restructuration et de rénovation permettant d'améliorer l'offre de logements, la lutte contre l'insalubrité et la qualité de vie.

Le traitement des lieux très visibles (coins de rue, axes de pénétration du quartier, entrées et sorties du quartier) est fondamental pour améliorer l'image, la qualité de vie et la sécurité dans le quartier.

L'objectif pour les prochains mois est de faire approuver le projet d'exécution et de lancer le marché des travaux pour le début de l'année 2012 pour les trois missions situées respectivement, rue Saint-Léonard 44, 163, 191.

L'approbation de l'avant-projet rue Pied-du-Thier-à-Liège est prévue pour le mois de juin 2012. L'objectif est de bénéficier pour ce projet d'une convention-exécution en Rénovation urbaine en 2011 ou dans le cas contraire, d'en bénéficier pour le projet situé rue Saint-Léonard 163. Parallèlement la procédure d'expropriation pour cause d'utilité publique doit suivre son cours.

#### **2.4. Créer les conditions d'accueil d'activités économiques**

Voir le plan d'actions du projet SUN en annexe

#### **2.5. Les réalisations des projets doit susciter la requalification sociale des habitants**

Le chef de projet assure la coordination du projet FSE RELIANCE et du projet Interreg SUN pour la Ville de Liège. Il est garant du respect du plan d'actions et assure la gestion administrative et financière du dossier.

Voir le plan d'actions du projet SUN en annexe.